



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	14 ^{eme}
Nom de site	PARC MONTSOURIS	Numéro	19U77-17
Adresse du site	8, villa du Parc Montsouris	Hauteur	R+5 (20,55 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé ETSUP	Destination	Bureaux
Type d'installation	Activation du 1800 MHz dans la 4G sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Un autre opérateur présent sur le site SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	01/10/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/12/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	20/02/2019

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement de la fréquence 1800 MHz (2G) par cette même fréquence dans la 4G d'un site existant en 2G/3G/4G sans modification des antennes existantes. Les six antennes seront légèrement réazimutées. (fréquences 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 30°, 160° et 260°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 5° et 9°
Estimation	5° < 1 V/m, 185° < 1 V/m et 275° < 1 V/m	Vis-à-vis (25m)	R+2, 3 et 4
Divers			

Incidence visuelle

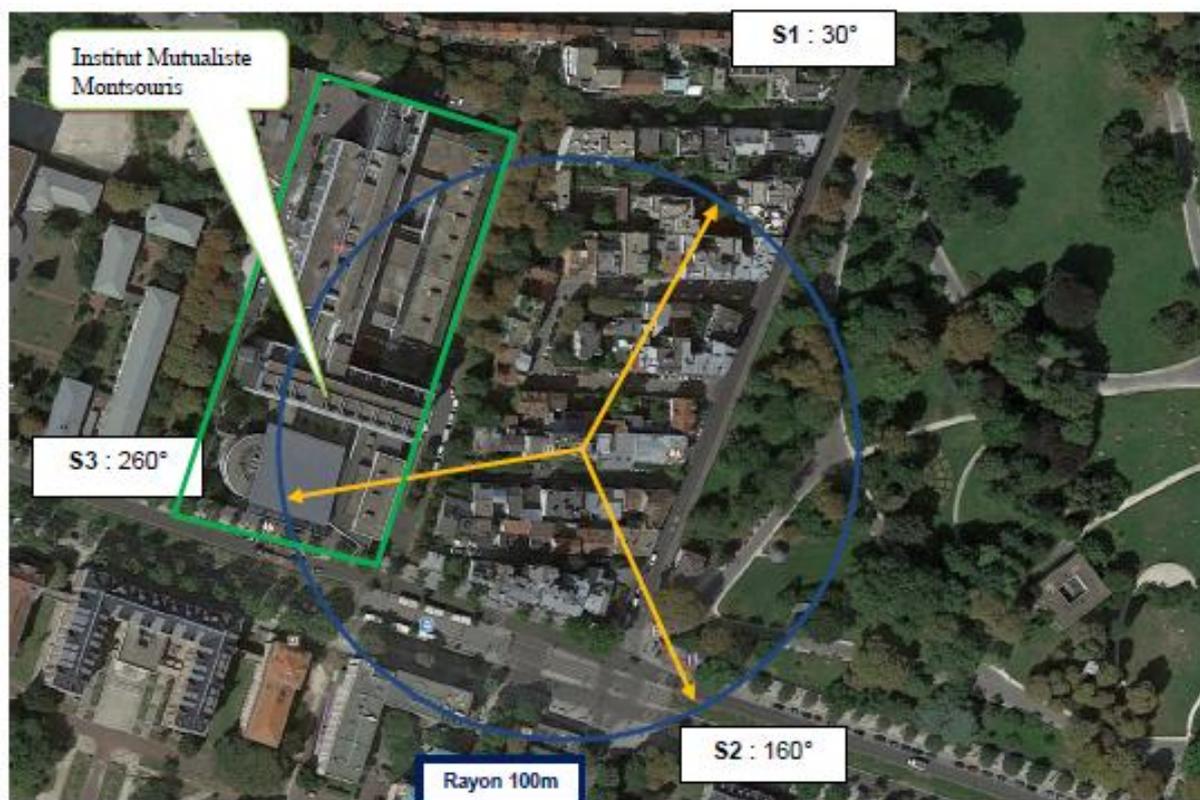
Intégration antenne	Ce projet ne prévoit aucune modification sur les antennes existantes. Passage des azimuts 27°, 159° et 261° à 30°, 160° et 260°.
Zone technique	Ce projet prévoit l'ajout et remplacement de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair dans la zone technique existante.
Hauteur antennes/sol	30,75 m

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

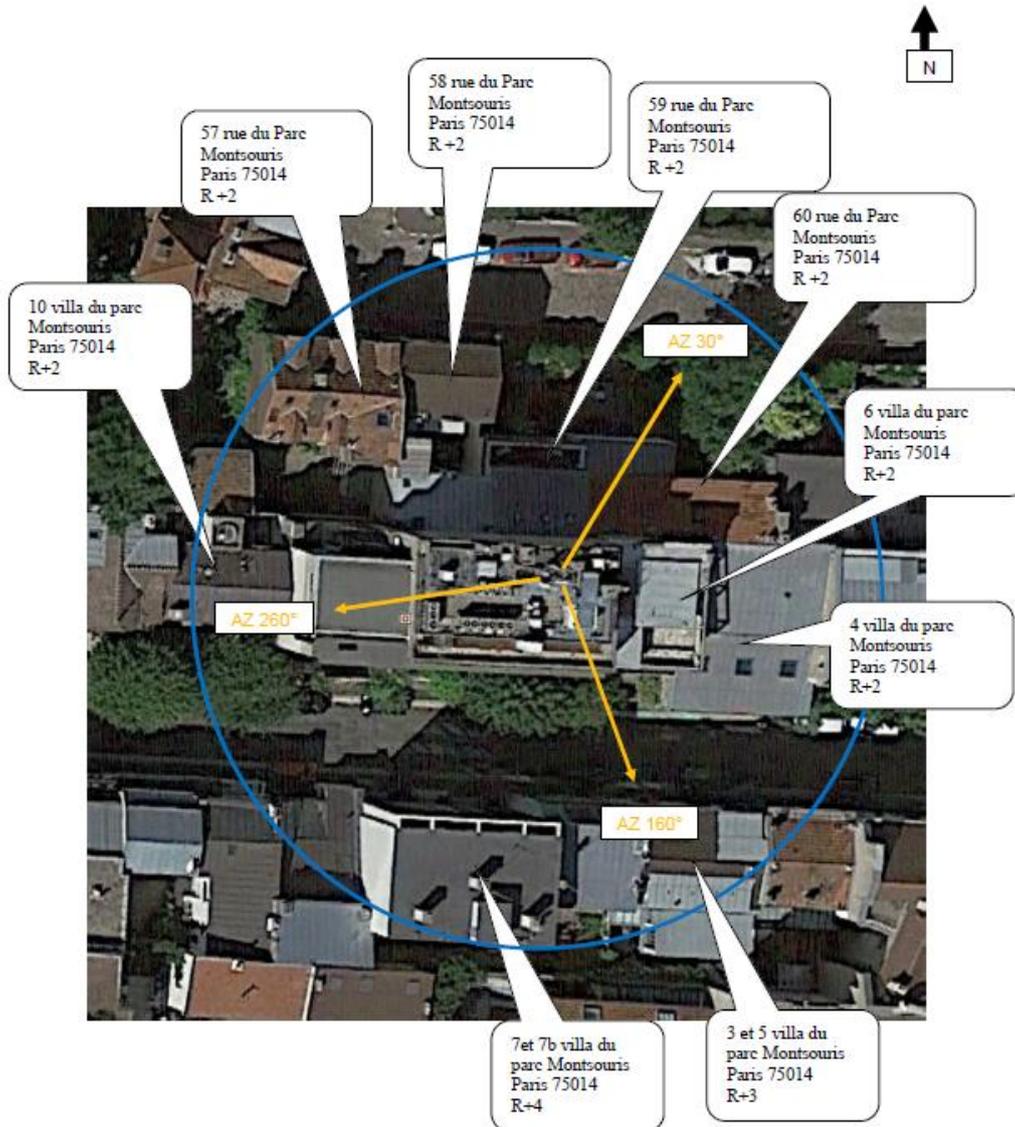
Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Institut Mutualiste Montsouris	42 Bld Jourdan 75014	R + 7	Oui	88	3V/m

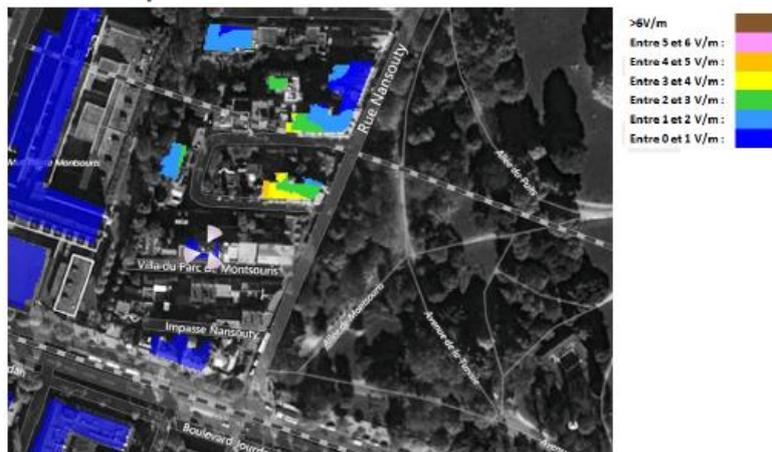
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

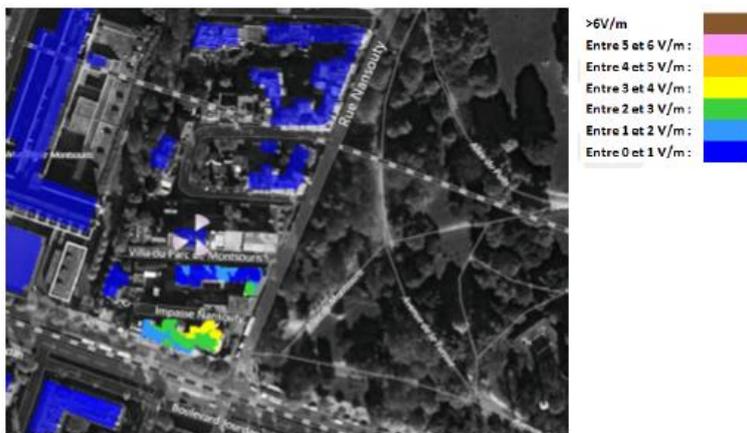


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/mv. La hauteur correspondante est de 18.00 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 15.00 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 15.00m.



	Azimut 30°	Azimut 160°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	18.00 m	15.00 m	15.00 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat existant



Etat projeté





Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 160°



Azimut 260°

